

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01272

Numéro SIREN : 394 211 197

Nom ou dénomination : A2S Field and Tab

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2022 sous le numéro de dépôt 12390

A2S FIELD & TAB

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris) SARL au capital de 2.000 euros – RCS
de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

F2P AUDIT & CONSEIL

SIEGE SOCIAL: 32 RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 97 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

A2S FIELD & TAB

Siège Social : 149, bd Gabriel Péri - 92240 MALAKOFF
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45
R.C.S. NANTERRE 394 211 197

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A2S FIELD & TAB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour l'évaluation des produits en-cours et des produits constatés d'avance : conformité des revenus avec les temps passés sur l'exercice ;
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux

normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

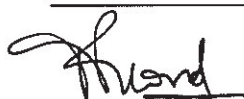
A2S FIELD & TAB

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2021*

Fait à Paris, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**



FABIENNE PICARD

SAS A2S FIELD & TAB

Numéro SIRET : **39421119700022**

**149 BOULEVARD GABRIEL PERI
92240 MALAKOFF**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexes Légales 2022	5

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits significatifs
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Informations et commentaires sur :
 - Produits et avoirs à recevoir
 - Charges à payer et avoirs à établir
 - Charges et produits constatés d'avance
 - Composition du capital social
 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
 - Effectif moyen

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	86 849	86 849			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 525	14 525			
Autres immobilisations corporelles	47 426	45 736	1 690	1 577	113
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	14 059		14 059	14 619	- 560
TOTAL (I)	162 860	147 111	15 749	16 196	- 447
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	599 363		599 363	809 786	- 210 423
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	89 720		89 720	57 600	32 120
. Personnel					
. Organismes sociaux				43	- 43
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 205		38 205	33 170	5 035
. Autres	34 598	34 571	27	20	7
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	510		510	50 044	- 49 534
Disponibilités	369 648		369 648	377 965	- 8 317
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	39 406		39 406	43 030	- 3 624
TOTAL (II)	1 171 450	34 571	1 136 879	1 371 658	- 234 779
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 334 310	181 682	1 152 628	1 387 854	- 235 226

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	40 886	40 886	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	274 434	315 337	- 40 903
Résultat de l'exercice	184 352	209 097	- 24 745
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	508 057	573 704	- 65 647
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		12 000	- 12 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		12 000	- 12 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	33 053	33 053	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	267 929	310 056	- 42 127
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	13 573	36 115	- 22 542
. Organismes sociaux	50 605	90 888	- 40 283
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 088	46 319	- 29 231
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	119 699	167 652	- 47 953
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 326	6 805	- 1 479
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	61 999	29 991	32 008
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	75 300	81 270	- 5 970
TOTAL (IV)	644 571	802 149	- 157 578
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 152 628	1 387 854	- 235 226

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 311 301		1 311 301	1 120 476	190 825	17,03
Chiffres d'affaires Nets	1 311 301		1 311 301	1 120 476	190 825	17,03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				47 797	- 47 797	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			27 905	1 005	26 900	N/S
Autres produits			3	17	- 14	-82,35
Total des produits d'exploitation (I)			1 339 209	1 169 295	169 914	14,53
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			588 207	531 531	56 676	10,66
Impôts, taxes et versements assimilés			15 359	15 440	- 81	-0,52
Salaires et traitements			426 483	366 334	60 149	16,42
Charges sociales			50 286	84 024	- 33 738	-40,15
Dotations aux amortissements sur immobilisations			845	812	33	4,06
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			17 233	4	17 229	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			1 098 413	998 146	100 267	10,05
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			240 796	171 148	69 648	40,69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations				131 331	- 131 331	-100
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			14	9	5	55,56
Reprises sur provisions et transferts de charges			640	409	231	56,48
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			654	131 749	- 131 095	-99,50
Dotations financières aux amortissements et provisions				640	- 640	-100
Intérêts et charges assimilées			3 489		3 489	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			902		902	N/S
Total des charges financières (VI)			4 391	640	3 751	586,09
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 737	131 109	- 134 846	-102,85
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			237 059	302 257	- 65 198	-21,57

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	202	7 260	- 7 058	-97,22
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 000		12 000	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	12 202	7 260	4 942	68,07
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	740	42 102	- 41 362	-98,24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	762		762	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		12 000	- 12 000	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 502	54 102	- 52 600	-97,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 700	-46 842	57 542	122,84
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	63 407	46 319	17 088	36,89
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 352 066	1 308 304	43 762	3,34
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 167 713	1 099 207	68 506	6,23
RESULTAT NET	184 352	209 097	- 24 745	-11,83
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 152 628,18 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 184 352,26 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté significativement l'activité de la société. Dans ce contexte, la société a eu recours aux mesures d'accompagnement par le gouvernement à savoir, l'activité partielle dont l'indemnisation pour l'exercice s'est élevée à 24 312 euros, le télétravail et le report de paiement des cotisations sociales. Compte tenu de l'évolution imprévisible de cette crise, il est impossible d'en mesurer l'ensemble des conséquences et la durée.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Reprise de la provision pour risque et charge

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC N°2014-03. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés. Le montant de la provision pour risques et charges constatée au 31/12/2020 est de 12.000€. Cette provision a été reprise au 31/12/2021 pour un montant 12 000 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	86 849		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 525		
Autres installations, agencements, aménagements	4 274		
Matériel de transport	6 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	36 194		958
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	60 993		958
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 619		203
TOTAL	14 619		203
TOTAL GENERAL	162 462		1 161

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			86 849
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			14 525
Autres installations, agencements, aménagements			4 274
Matériel de transport			6 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier			37 152
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			61 951
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		762	14 059
TOTAL		762	14 059
TOTAL GENERAL		762	162 860

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	86 849			86 849
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 525			14 525
Installations générales, agencements divers	4 274			4 274
Matériel de transport	6 000			6 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	34 616	845		35 462
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	59 416	845		60 261
TOTAL GENERAL	146 265	845		147 111

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	845				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	845				
TOTAL GENERAL	845				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	12 000		12 000	
TOTAL Provisions	12 000		12 000	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	35 211		640	34 571
TOTAL Dépréciations	35 211		640	34 571
TOTAL GENERAL	47 211		12 640	34 571
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			640 12 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 059		14 059
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	599 363	599 363	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	38 205	38 205	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	34 571		34 571
Débiteurs divers	89 747	89 747	
Charges constatées d'avance	39 406	39 406	
TOTAL GENERAL	815 351	711 545	48 630
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	267 929	267 929		
Personnel et comptes rattachés	13 573	13 573		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 605	50 605		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	17 088	17 088		
- T.V.A	119 699	119 699		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 326	5 326		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	33 053	33 053		
Autres dettes	61 999	61 999		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	75 300	75 300		
TOTAL GENERAL	644 571	644 571		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	10 667
Autres créances (dont avoirs à recevoir : néant)	7
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	10 674

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 069
Dettes fiscales et sociales	21 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 61 999)	61 999
TOTAL	232 020

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	39 406	75 300
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	39 406	75 300

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	15,25
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	15,25

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	237 059	
Résultat exceptionnel (et participation)	10 700	
Résultat comptable	184 352	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
TOTAL	15	

A2S FIELD & TAB

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 149, Boulevard Gabriel Péri – 92240 MALAKOFF
394 211 197 RCS NANTERRE

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 29 AVRIL 2022

PROPOSITION ET DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique approuve la répartition des résultats proposée par le Président et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de la façon suivante :

Bénéfice net comptable de 184 352 euros

Report à nouveau antérieur 274 434 euros

Soit un résultat distribuable de 458 786 euros

Réparti comme suit :

Distribution d'un dividende global de 220 000 euros

Affectation du solde au compte report à nouveau 238 786 euros

Total..... 458 786 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total
31/12/2020	220 000
31/12/2019	80 000
31/12/2018	Néant

La présente décision est adoptée.



BCM 35-37, avenue Sainte-Foy
CS 90043
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. +33 (0)1 47 24 40 13
Fax +33 (0)1 47 21 35 05
neully@bcm-aj.com
www.bcm-aj.com

CERTIFIE EXACT

Administrateurs Judiciaires Associés
RCS Lyon – Siret 832 377 691 00015

Pour A2S FIELD AND TAB,
Me Charles-Henri CARBONI,
Administrateur provisoire